

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Fort-de-France, le 24 avril 2026

### SEMAINE EUROPEENNE DE LA VACCINATION 2026

#### Prévenir aujourd'hui, protéger demain : les jeunes générations au centre des priorités vaccinales

À l'occasion de la Semaine européenne de la vaccination (SEV), du 27 avril au 3 mai 2026, la vaccination des adolescents et des jeunes adultes constitue une priorité majeure de santé publique. Rappels, rattrapages et accès à des vaccins clés sont déterminants pour prévenir durablement des maladies graves et certains cancers, notamment liés aux méningocoques et aux papillomavirus humains (HPV). L'ARS Martinique rappelle que renforcer l'information et l'accès à la vaccination des jeunes générations est essentiel à la protection individuelle et collective.

#### La vaccination des adolescents et des jeunes adultes, priorité de la SEV 2026

L'adolescence et le début de l'âge adulte constituent une période déterminante pour la vaccination. Cette tranche d'âge est marquée à la fois par des rappels essentiels, des rattrapages nécessaires et l'introduction de vaccins majeurs pour une protection durable tout au long de la vie. Ces dernières années, le calendrier vaccinal des 11-26 ans s'est renforcé, avec l'élargissement de la vaccination contre les papillomavirus humains (HPV) pour tous jusqu'à 26 ans, la protection contre les méningocoques ACWY jusqu'à 25 ans, ainsi que les rattrapages contre l'hépatite B et la rougeole-oreillons-rubéole (ROR).

Pourtant, une part importante de jeunes reste insuffisamment vaccinée, les exposant à des maladies graves et évitables, voire à certains cancers. La semaine européenne de la vaccination 2026 structure ainsi spécifiquement ses actions autour de cette tranche d'âge, en s'appuyant sur les campagnes vaccinales en milieu scolaire, déployées depuis la rentrée 2025-2026, et sur la mobilisation renforcée des professionnels de santé de proximité.

Alors que près de 75 % des 18-25 ans se déclarent favorables à la vaccination en Martinique, la vérification systématique du statut vaccinal et l'amélioration de l'accès aux vaccins constituent des leviers essentiels pour réduire les inégalités de santé et freiner la circulation de maladies potentiellement graves.

#### Couvertures vaccinales : des progrès à renforcer chez les jeunes

Les dernières données publiées par Santé publique France – Antilles témoignent de progrès en matière de couverture vaccinale, tout en soulignant la nécessité de poursuivre et d'intensifier les actions auprès des adolescents et des jeunes adultes.

- **Vaccination HPV :**
  - En 2025, en Martinique, **près d'une jeune fille sur cinq (19,5 %) et près d'un jeune garçon sur dix (8,8 %) disposaient d'un schéma vaccinal complet contre les HPV**, en progression par rapport à 2024, où ces taux s'établissaient respectivement à environ **17 % chez les filles et 5 % chez les garçons**.
  - **La stratégie décennale de lutte contre les cancers fixe un objectif national de 80 % de couverture vaccinale**, pour les filles comme pour les garçons, à l'horizon 2030.

- **Méningocoques :**
  - Depuis le 1er janvier 2025, la **vaccination contre les méningocoques ACWY et B est obligatoire chez tous les nourrissons avec une couverture élevée de plus de 76 %**.
  - Malgré la gravité des infections invasives à méningocoques et l'existence d'un rattrapage vaccinal jusqu'à 24 ans, les **couvertures vaccinales demeurent très faibles en Martinique**. En 2025, seule **4,2 % des jeunes âgés de 11 à 14 ans avaient reçu une dose de vaccin**, des taux qui chutent à **1,9 % chez les 15-24 ans**.
- **Rappels Diphtérie-Tétanos-Poliomyélite (DTP) :**
  - Une progression de la couverture vaccinale est observée, celle-ci atteignant **59,7 % en 2025**, contre **34 % en 2023 et 35 % en 2024**, traduisant **une augmentation marquée au fil du temps**.

### **Assurer une protection durable dès le plus jeune âge**

Depuis la reprise de la circulation de la rougeole en France en 2024, le maintien d'une couverture vaccinale élevée avec deux doses du vaccin ROR demeure une priorité majeure de santé publique.

En Martinique, si la couverture vaccinale ROR reste élevée (82 %), elle demeure inférieure au seuil national requis (95,2 % en France) pour garantir une immunité collective optimale. **Le renforcement de la vérification et de la mise à jour du statut vaccinal, notamment chez les enfants et les jeunes adultes**, est indispensable pour consolider durablement la protection de la population.

### **Une mobilisation collective au service de la protection des jeunes générations**

Garantir l'accès effectif à la vaccination pour tous repose sur une mobilisation collective. La prise en charge financière des vaccins, la vaccination gratuite dans les centres dédiés et l'élargissement des professionnels habilités à vacciner (*médecins, pharmaciens, sage-femmes et infirmiers*) constituent des leviers essentiels pour lever les freins à la vaccination.

En Martinique, cette dynamique se traduit par des actions de proximité spécifiques à destination des adolescents, des jeunes adultes et de leurs familles :

- **La Ligue contre le cancer :**
  - **Escape-Game virtuel** pour sensibiliser de façon ludique et interactive les enfants et les parents sur la vaccination : <https://papillomavirus.preventioncancers.fr/index.php>
  - **Conférence grand public consacrée au papillomavirus humain (HPV) et à la vaccination**, animée par des professionnels de santé, avec un temps d'échanges et de questions, mercredi 29 avril, à partir de 18h, au sein de la médiathèque du Saint-Esprit.
- **Le centre de vaccination de Fort-de-France**, avec des sessions de sensibilisation et de vaccination toute la semaine, y compris en milieu scolaire. *Exposition itinérante vaccination HPV sur site, en partenariat avec la ligue contre le cancer.*

### **Contact presse :**

Mission communication ARS : [ars-martinique-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-martinique-communication@ars.sante.fr) – 0696236863 / 0696822475